

FORMATION EN UNITÉ MOBILE TYPE MOBIFEU 10 ÉQUIPIER D'INTERVENTION DÉSIGNÉ ERP TYPE U

N° d'organisme de formation CPI : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Toute personne salariée de l'établissement,
- ♦ Personnes désignées pour intervenir en cas de départ de feu.
- ♦ Chargés d'évacuation.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Parler et comprendre le Français.

DURÉE DE LA FORMATION :

4 sessions par jour.

Une heure trente environ de face à face pédagogique par session.

Chaque session est limitée à 10 personnes maximum soit 40 personnes par jour.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Connaître les consignes incendie et les consignes de mise en sécurité (transfert horizontal) des patients ;
- ♦ Savoir interpréter les signaux d'un SSI ou des répéteurs d'alarme ;
- ♦ Savoir reconnaître et utiliser les extincteurs ;
- ♦ Savoir réagir en équipe en toute sécurité sur un début d'incendie dans une chambre avec victime ;
- ♦ Connaître les conséquences d'un déplacement en milieu enfumé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Exposés interactifs ;
- ♦ Démonstrations effectuées par le formateur ;
- ♦ Mises en situation des stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Unité mobile de formation équipée :
 - D'un espace de formation de 10 places assises ;
 - D'un espace de formation pratique équipé de générateurs de flammes parfaitement sécurisé (*hauteur de flamme contrôlée, coupure d'urgence, etc.*) et écologique (*ne génère aucune émanation polluante, aucune fumée, aucun résidu, etc.*) ;
- ♦ Supports pédagogiques numériques ;
- ♦ Mise à disposition d'extincteurs de formation durant la partie pratique (*fournis par CPI*) ;
- ♦ Synthèse ;
- ♦ Évaluation et bilan du stage ;
- ♦ Remise d'un support pédagogique sous la forme d'un livret à chaque stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} Partie : Théorie

- ♦ Rappel des consignes générales de sécurité des établissements hospitaliers ;
- ♦ La procédure propre à l'établissement ;
- ♦ Conduite à tenir lors du déclenchement d'une alarme sur le SSI ou répéteur ;
- ♦ Reconnaissance et choix des moyens d'extinction ;
- ♦ Le mode d'emploi des extincteurs ;
- ♦ Conduite à tenir en cas de transfert de patients vers une zone sécurisée ;
- ♦ Audition du signal sonore d'évacuation.

2^{ème} Partie : Pratique -> Exercice d'extinction sur feu réel

Les stagiaires interviendront seuls ou à deux sur une situation correspondante à un début de sinistre révélé par le SSI embarqué.

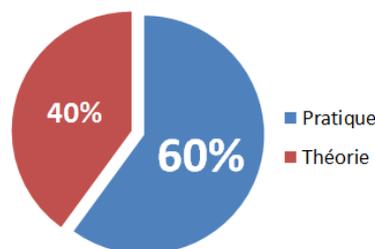
Les personnes devront réagir rapidement : déclencher le processus d'alarme, mettre en sécurité ou réaliser un dégagement d'urgence de la victime (mannequin), mettre en sécurité les installations et utiliser les extincteurs.

3^{ème} Partie : Pratique -> Évacuation dans le MobiFeu

- ♦ Exercice de mise en situation en zone enfumée ;
- ♦ Passage par un espace d'attente sécurisé ;
- ♦ Contrôle du comportement en ambiance hostile.

Le groupe de participants sera amené à se déplacer dans un espace enfumé.

Propre, sans odeur et sans danger la densité de la fumée utilisée permet de prendre conscience des dangers de se faire surprendre par celle d'un vrai incendie. Elle révèle aussi l'utilité des mesures de prévention des ERP.



COMPÉTENCES DE NOS FORMATEURS :

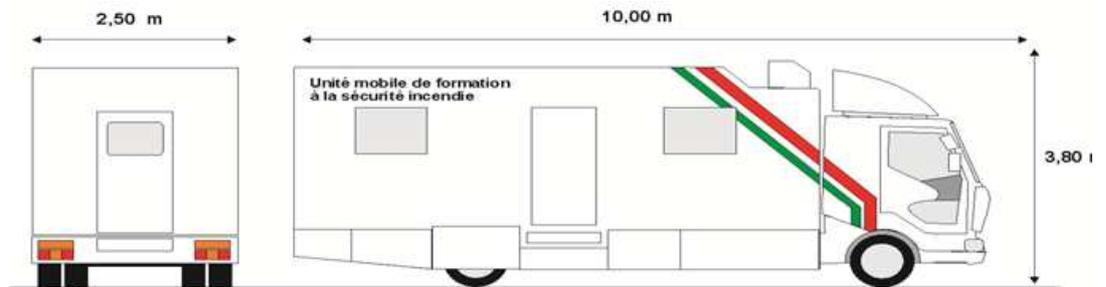
Nos formations et exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

INFORMATIONS UTILES :

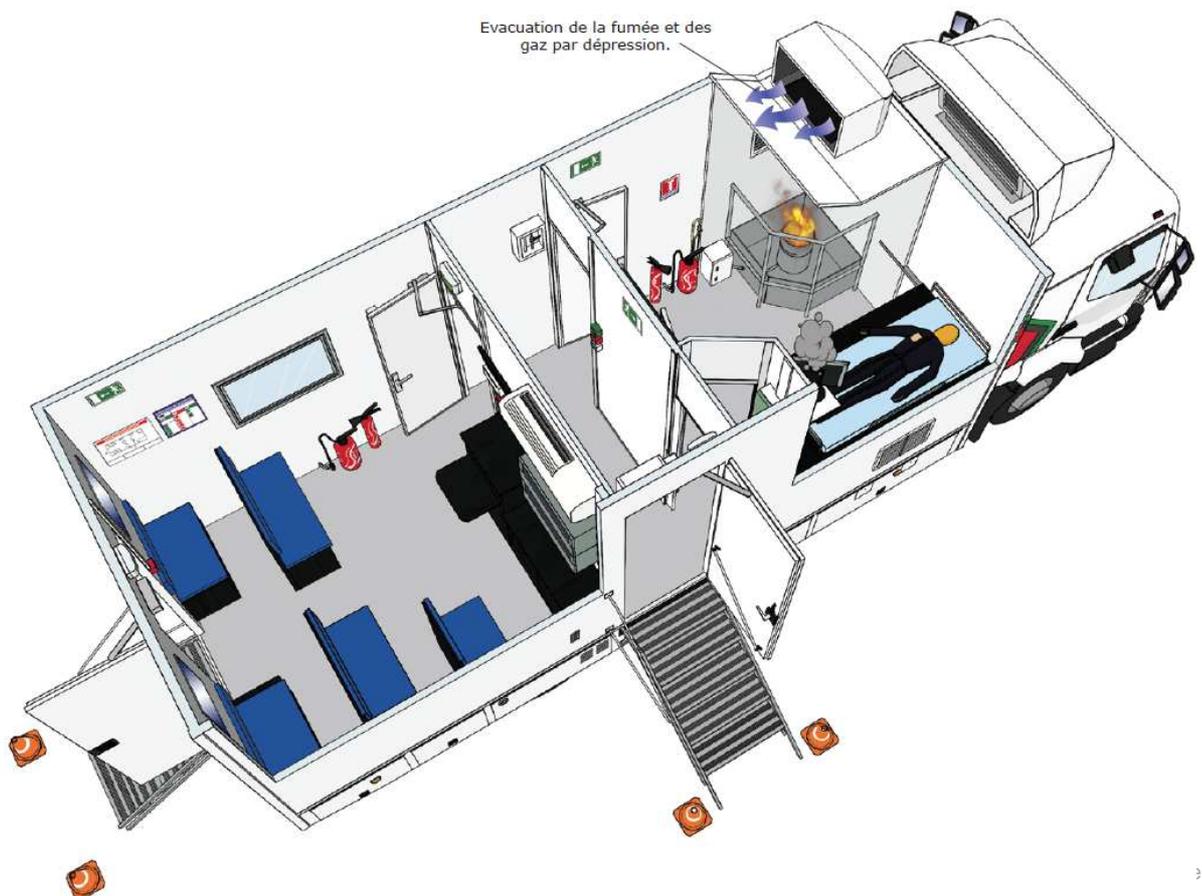
- ▶ Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné ;
- ▶ Prévoir 15 minutes de temps libre entre chaque session ;
- ▶ **IMPORTANT : Conditions d'utilisation de l'unité mobile :**



L'utilisation de l'unité mobile implique :

- l'accès et la réservation du stationnement sur 15 mètres de long, 3 mètres de large, 3 mètres 80 de hauteur pour un poids total de 12 tonnes,
- la mise à disposition de 1 prise de courant 220v mono 16A ou 32A à moins de 50 mètres.

Nous consulter pour toute demande particulière.



APRÈS LA FORMATION ?

- ♦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera transmise par voie postale.

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ♦ Manipulation des extincteurs ;
- ♦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ♦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ♦ Formation en unité mobile ;
- ♦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ♦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ♦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ♦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ♦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ♦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ santé au travail :

- ♦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ♦ Formation Gestes et Postures.

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

6/ un audit de sécurité incendie ;

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.